



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 13 décembre 2021

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME. Christine TASTAVIN, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI

Excusée : M. SCALA Patrick

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

18h30, début des travaux.

CONDOLEANCES

A la suite du décès de la Maman de M. Bernard JAMMES, membre du Comité de Direction, le Président et les Membres du Bureau Exécutif lui adressent, ainsi qu'à ses proches, leurs plus sincères condoléances.

Le Président, les membres du Comité de Direction du District de la Côte d'Azur, ont la grande tristesse de vous faire part du décès à l'âge de 74 ans de Maître Jean SAFFORES, Président de la Commission des Statuts et Règlements du DCA depuis de très nombreuses années, il fut également un joueur du FC Palais.

En ces circonstances pénibles, le District de la Côte d'Azur, la famille du football dans son ensemble, tiennent à adresser à son épouse, à sa fille, à ses petits-enfants, ainsi qu'à toute sa famille et ses proches, leurs sincères condoléances.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

Point sur la courbe des licences :

DISTRICT DE LA COTE D'AZUR							Ecart 2021-22/2019- 20	
2019-20	2020-21	Ecart Nbr	Ecart %	2021- 22	Ecart Nbr	Ecart %	Nbre	%
25 589	22 897	-2 692	- 11%	24 156	1 259	5,50 %	-1 433	- 5,60%

La progression du nombre de licenciés augure pour la fin de saison la réalisation du niveau atteint en fin de saison 2019/2020.

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Président informe que l'Assemblée Générale d'Hiver du District de la Côte d'Azur du 21 décembre 2021 se déroulera en distanciel à partir de 18h00.

Son organisation, visioconférence et vote électronique seront réalisés en collaboration avec le CROS région PACA ou autre prestataire.

Les convocations seront adressées à l'ensemble des clubs par courriel, comportant le lien de connexion, le code...etc.

TECHNIQUE

Afin d'éviter toute interprétation et ambiguïté entre les observateurs, les clubs et les Conseillers Techniques.

Lors de toutes les détections départementales, les membres encadrants (commissions techniques et féminines) ;

- N'auront plus sur les fiches en leur possession le nom du club d'appartenance de chaque joueur ;
- Ils devront rendre les fiches d'observation à la fin de chaque rassemblement aux Conseillers Techniques

COURRIER

- LMF : désignation d'un référent Actions Citoyennes et Sociales, pris note ;
- ESSNN et ASTAM : Renseignements sur l'application de l'article 6 des règlements Généraux du DCA, transmis pour avis à la Commission des Statuts et règlements ;
- ESSNN : appel d'une décision de la Commission Foot Réduit ;
- US VALBONNE : appel d'une décision de la Commission des Championnats à 11 ;
- CAVIGAL NICE : appel décision disciplinaire.

AGENDA

- 18 décembre 2021 : AG d'hiver de la Ligue Méditerranée de Football en distanciel ;
- 21 décembre 2021 : AG d'hiver du District de la Côte d'Azur, à Nice en distanciel ;
- 23 décembre 2021 à 17h30 au 3 janvier 2022 à 10h00 : Fermeture du District de la Côte d'Azur ;
- 17 et 18 juin 2022 : AG d'été de la FFF à Nice ;
- 25 juin 2022 : AG d'été de la Ligue de Méditerranée de Football.

La séance est levée à 20h00.

Le Président,
E. DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
F. MAGGI.